

MONSIEUR LE PRÉSIDENT
SYN. YERVILLE
Mairie
76760 YERVILLE

Rouen, le 24 janvier 2017

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

SYN. YERVILLE

Prélèvement 00204197
Unité de gestion SYN. YERVILLE (UGE 0140)
Installation BOURDAINVILLE LA VALLEE FORAGE (CAP 000031)
Point de surveillance EXHAURE FORAGE (P 0000000209)
Commune BOURDAINVILLE
Localisation exacte ROBINET STATION

Prélevé le : lundi 16 janvier 2017 à 09h30
par : MORGAN MORVAN
Type visite : AU
Type d'eau : B
Motif : S3

Analyse laboratoire

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure

supérieure

inférieure

supérieure

Type de l'analyse : 76AU

Code SISE de l'analyse : 00204261

Référence laboratoire : E.2017.800-2

PESTICIDES TRIAZINES

Améthryne	<0,050 µg/l		2,00		
Atrazine	0,028 µg/l		2,00		
Cybutryne	<0,050 µg/l		2,00		
Desmétryne	<0,005 µg/l		2,00		
Flufenacet	<0,020 µg/l		2,00		
Métamitron	<0,005 µg/l		2,00		
Métribuzine	<0,005 µg/l		2,00		
Prométhrine	<0,005 µg/l		2,00		
Secbuméton	<0,005 µg/l		2,00		

METABOLITES DES TRIAZINES

Atrazine-2-hydroxy	<0,020 µg/l		2,00		
Atrazine-déisopropyl	<0,020 µg/l		2,00		
Atrazine déséthyl	0,060 µg/l		2,00		
Atrazine déséthyl-2-hydroxy	<0,005 µg/l		2,00		
Atrazine déséthyl déisopropyl	0,041 µg/l		2,00		

PESTICIDES UREES SUBSTITUEES

Chloroxuron	<0,005 µg/l		2,00		
Chlortoluron	0,010 µg/l		2,00		
Diuron	<0,005 µg/l		2,00		
Ethidimuron	0,027 µg/l		2,00		
Isoproturon	<0,005 µg/l		2,00		
Linuron	<0,005 µg/l		2,00		
Monolinuron	<0,005 µg/l		2,00		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00204197)

Eau brute conforme aux exigences de qualité pour le prélèvement. Cette analyse fait partie d'un suivi renforcé mis en place par l'ARS.

P/le directeur général adjoint
Directeur général par interim
Signé
L'ingénieur d'études sanitaires
Anne GERARD

MONSIEUR LE PRÉSIDENT
 SYN. YERVILLE
 Mairie
 76760 YERVILLE

Rouen, le 24 janvier 2017

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

SYN. YERVILLE

Prélèvement 00204198
Unité de gestion SYN. YERVILLE (UGE 0140)
Installation BOURDAINVILLE MELANGE FOR+SOUR (TTP 000592)
Point de surveillance SORTIE STATION MELANGE TRAITE (P 0000000212)
Commune BOURDAINVILLE
Localisation exacte RESERVOIR BOURDAINVILLE RN29

Prélevé le : lundi 16 janvier 2017 à 09h35
par : MORGAN MORVAN
Type visite : AU
Type d'eau : T2
Motif : S3

Analyse laboratoire

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure

supérieure

inférieure

supérieure

Type de l'analyse : 76TZ+

Code SISE de l'analyse : 00204262

Référence laboratoire : E.2017.800-3

PESTICIDES TRIAZINES

	Résultats	Limites de qualité	Références de qualité
		inférieure	supérieure
Améthryne	<0,050 µg/l	0,10	
Atrazine	0,027 µg/l	0,10	
Cybutryne	<0,050 µg/l	0,10	
Desmétryne	<0,005 µg/l	0,10	
Flufenacet	<0,020 µg/l	0,10	
Métamitron	<0,005 µg/l	0,10	
Métribuzine	<0,005 µg/l	0,10	
Prométhrine	<0,005 µg/l	0,10	
Secbuméton	<0,005 µg/l	0,10	

METABOLITES DES TRIAZINES

	Résultats	Limites de qualité	Références de qualité
		inférieure	supérieure
Atrazine-2-hydroxy	<0,020 µg/l	0,10	
Atrazine-déisopropyl	<0,020 µg/l	0,10	
Atrazine déséthyl	0,058 µg/l	0,10	
Atrazine déséthyl-2-hydroxy	<0,005 µg/l	0,10	
Atrazine déséthyl déisopropyl	0,042 µg/l	0,10	

PESTICIDES UREES SUBSTITUEES

	Résultats	Limites de qualité	Références de qualité
		inférieure	supérieure
Chloroxuron	<0,005 µg/l	0,10	
Chlortoluron	0,008 µg/l	0,10	
Diuron	<0,005 µg/l	0,10	
Ethidimuron	0,024 µg/l	0,10	
Isoproturon	<0,005 µg/l	0,10	
Linuron	<0,005 µg/l	0,10	
Monolinuron	<0,005 µg/l	0,10	

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00204198)

Eau conforme aux exigences de qualité pour le prélèvement. Cette analyse fait partie d'un suivi renforcé mis en place par l'ARS.

P/le directeur général adjoint
 Directeur général par interim
 Signé
 L'ingénieur d'études sanitaires
 Anne GERARD